

jugé sa lettre convenable on la transcrit une dernière fois.

6. Q. Qu'entendez-vous par ces mots : Se rappeler à qui l'on écrit ?

R. Se rappeler à qui l'on écrit, c'est se rendre compte des sentiments, des goûts, du caractère, de l'humeur, de l'âge et de la position de la personne à qui l'on écrit.

7. Q. A quoi nous oblige cette règle ?

R. Cette règle nous oblige à observer dans une lettre la bienséance qui dicte notre conduite en la présence de ceux à qui l'on écrit. La lettre est une conversation, avons-nous dit, eh bien ! dans cette conversation écrite, il faut, plus encore que dans la conversation parlée, avoir le tact de rendre à chacun les égards qui lui sont dus. Un enfant ne saurait se permettre de donner des conseils à un vieillard ; un élève n'a point de réprimandes à adresser à ses supérieurs ; un domestique doit se garder de censurer la conduite de ses maîtres. De leur côté les supérieurs doivent user d'une grande condescendance envers ceux qui sont au-dessous d'eux. L'humilité chré-